

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 958

Société :

131238

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom :

RAFIK Abdellader

Date de naissance :

30/06/1942

Adresse :

191 Bld. Abdellah Ben Barka Casablanca

Tél. :

0626135578 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Bouchaib NACHAT

Ophtalmologiste  
Résidence Fatah 1, Boud 12 N° 2  
Hay Mly Abdellah Bd. Al Qods  
Aïn Chock - Casablanca  
Tél : 05 22 71 25 15 - GSM : 06 61 98 66 06

Cachet du médecin :

Date de consultation :

22/09/2022

Nom et prénom du malade :

HAMSI Fata

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Glaucl de l'œil

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 27/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/09/2022	5		20000	 Dr. Bouchair NACHAF Ophtalmologiste 12 N° 1, Immeuble Fath 1, Bd. Al Qods Le Caire, Egypte Téléphone: 0109 66 00 00

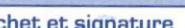
## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMASIE SALAM</b> 0 Bld. M. A. Ould M'hamed 05 22 21 13 26 / P.T. 3402 Face CNSS, Giza 05 22 21 13 26 / P.T. 3402	22/08/99	121,40

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
	26 09 2022					32.00,- D.H	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

#### Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. NACHAT Bouchaib

## OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Ex - Ophtalmologiste au CHU Ibn Rochd

20 Août Casablanca

- Membre de la société française d'ophtalmologie



- Chirurgie de l'oeil : Adultes et enfants
- Explorations Oculaires
- Lasers - Lasik
- Urgences Ophtalmologiques

## الدكتور بوشعيب نشاط

اخصائي في أمراض وجراحة العيون

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد

20 غشت بالبيضاء

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون

- جراحة العين : الكبار و الصغار

- التصوير الرقمي لشبكة العين

- المعالجة بالليزر- تصحيح النظر

- المستعجلات

ORDONNANCE 22/09/2022

Casablanca HAMRI Fatna

RIMAPHARMA  
PVC : 98,00 DH

### - NAVILIPO COLLYRE

1 goutte, 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 mois

### - OPTIPRED COLLYRE

1 goutte, 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 15 jours

**Optipred**  
 Lot: YK 0008  
 Fab: 08 21  
 Exp: 08 23  
 PPV: 23 DH 40

PHARMACIE SALAH  
 SEKKEKTA HADIA  
 130 Bd. ALQODS RESIDENCE AL FATHE  
 Tél: 05 22 21 25 15  
 Dr Bouchaib NACHAT  
 Ophtalmologiste  
 Résidence Fatteh 12 Imme 12 N° 2  
 100 Sidi Abdellah Rd. Al Quds  
 Ain Chock - Casablanca  
 Tél: 05 22 21 25 15 - GSM: 06 61 98 66 06

شارع القدس إقامة الفتح 1 عمارة 12 رقم 2 ( أمام مقاطعة 30 ) عين الشق الدار البيضاء

B.d ALQODS RESIDENCE AL FATHE 1 Imm 12 N° 2 (en face Commune Urbine 30) Ain Chock Casa

Tél : 05 22 21 25 15 - Urgences : 06 61 98 66 06

E-mail : nachat.Bouchaib@gmail.com

# Dr. NACHAT Bouchaib

## OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des yeux

Ex - Ophtalmologiste au CHU Ibn Rochd

20 Août Casablanca

- Membre de la société française d'ophtalmologie



- Chirurgie de l'oeil : Adultes et enfants
- Explorations Oculaires
- Lasers - Lasik
- Urgences Ophtalmologiques

# الدكتور بوشعيب نشاط

اخصائي في أمراض و جراحة العيون

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد

20 غشت بالبيضاء

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض و جراحة العيون

- جراحة العين : الكبار و الصغار
- التصوير الرقمي لشبكة العين
- المعالجة بالليزر- تصحيح النظر
- المستعجلات

ORDONNANCE 22/09/2022

HAMRI Fatna

Casablanca le : .....

DEUX PAIRES DE LUNETTES + MONTURES :  
DE LOIN Organiques

Oeil Droit : +0,25 (-0,50) à 99°

Oeil Gauche : +0,25 (-1,00) à 76°

DE PRES Organiques

Oeil Droit : +2,75 (-0,50) à 99°

Oeil Gauche : +2,75 (-1,00) à 76°



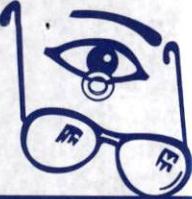
Dr. Bouchaib NACHAT  
Ophtalmologiste  
Résidence Fathe 1, Imm 12 N° 2  
Hay Alh Abdellah Bd. Al Qods  
Aïn Chock - Casablanca  
Tél.: 05 22 21 25 15 - GSM.: 06 61 98 66 06

شارع القدس إقامة الفتح 1 عماره 12 رقم 2 ( أمام مقاطعة 30 ) عين الشق الدار البيضاء

B.d ALQODS RESIDENCE AL FATHE 1 Imm 12 N° 2 (en face Commune Urbine 30) Aïn Chock Casa

Tél : 05 22 21 25 15 - Urgences : 06 61 98 66 06

E-mail : nachat.Bouchaib@gmail.com



# نظارات الأمل

## OPTIQUE EL AMAL

9, Rue El Mahatta (Ex La Croix) Derb EL kabir  
Tél. : 05. 22. 80. 44. 45

Casablanca

R.C. : 246896

Patente : 33605282

CNSS : 6903836

ICE : 000510457000003

9، زنقة المحطة (لاكروى سابقا) درب الكبير

الهاتف : 05. 22. 80. 44. 45

الدار البيضاء

السجل التجاري : 246896

البيانات : 33605282

ص و ض إ : 6903836

Casablanca, le : 26/09/2022

### FACTURE

N°0005242

Casablanca, le :

HAMRI

FATNA

M

Doit

Pour : VISIOM de l'ain et de Drs.

Docteur : NACHAT Bouchaib

Nomenclature N° :

V.L. OD 99 cyl -0.50 sph +0.25 800, 00

OG 76 cyl -1.00 sph +0.25 800, 00

V.P. OD 99 cyl -0.50 sph +2.75 400, 00

OG 76 cyl -1.00 sph +2.75 400, 00

Verres : organique ANTIRFLK. 1.6

Verres : organique BLK 1.56

Monture : Métalique 400, 00

Monture : Métalique 400, 00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

trois mille deux cent dirhams

3200, 00